

Mémento touristique

L'automne est là, avec ses brouillards en plaine.
Voici pour rappel quelques informations qui vous
permettront de planifier une évasion au soleil de
Ch a u m o n t.

Funiculaire de Chaumont: 33 24 12

L'employé de service ou le répondeur automatique
vous renseigneront sur le temps qu'il fait.

Petit Hôtel du Château: 33 24 10

Fermeture hebdomadaire: le lundi dès 16h. et
le mardi.

Auberge du Vieux-Bois: 33 24 51

Fermeture hebdomadaire: le lundi.

Grand Hôtel Chaumont et golf: 35 21 75

Pas de fermeture hebdomadaire.


Au Grelot, buvette: 33 64 91

Ouvert du 1^{er} novembre au 30 avril.

Fermeture hebdomadaire: le mercredi.

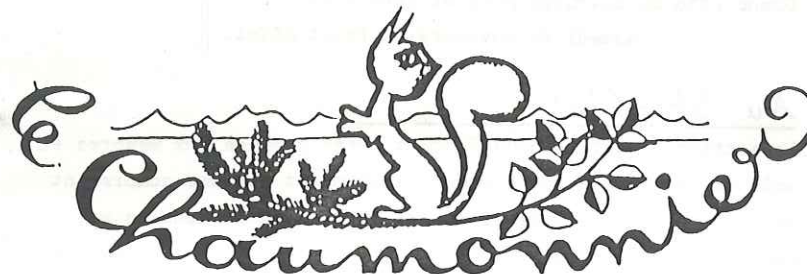
Bazar-épicerie Bernard: 33 37 40

Ouvert tous les jours, y compris le dimanche.

	LA COUDRE - CHAUMONT (Temps de parcours: 13 minutes)
DU LUNDI AU SAMEDI	
DÉPARTS DE LA COUDRE:	7.10 9.20 10.20 11.20 12.20 13.30 14.00 14.20 15.20 16.20 17.20 18.20 19.30 21.50b 23.25c
DÉPARTS DE CHAUMONT:	7.10 7.40d 9.00 10.00 11.00 12.00 13.00 13.30 14.00 15.00 16.00 17.00 18.00 19.10 21.35b 22.40c
DIMANCHES ET FÊTES GÉNÉRALES	
DÉPARTS DE LA COUDRE:	9.30 10.30 11.30 12.30 13.30 14.10 14.30 15.30 16.30 17.30 18.30 19.30 21.50b
DÉPARTS DE CHAUMONT:	9.10 10.10 11.10 12.10 13.10 13.30 14.10 15.10 16.10 17.10 18.10 19.10 21.35b
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
b = Ne circule que si elle a été demandée avant 19 h. 30 au personnel du funiculaire	
c = Ne circule que les vendredis et samedis à condition qu'elle ait été demandée avant 19 h. 30 au personnel du funiculaire.	
d = Pendant les périodes scolaires.	
En cas de nécessité (travaux, conditions atmosphériques), le service est assuré par bus selon un horaire modifié.	

Au Grand-Hôtel Chaumont et Golf, les FUNI S'BRUNCH du dimanche
reprennent dès le 23 octobre 1988.

Au Petit Hôtel du Château, les FUNI - FONDUE reprennent dès le
19 octobre, du mercredi au samedi.



JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 3^{ème} trimestre 1988 No 41
CCP 20-2744-6

Assemblée générale annuelle de la Société d'intérêt public de Chaumont

Vendredi 7 octobre 1988

à 20h.00 au Grand Hôtel Chaumont et Golf

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Décisions et nominations statutaires suivant art. 11
5. Divers

Dès 20h.00, avant la partie statutaire,

Monsieur Stephan JeanRichard,
inspecteur des forêts d'arrondissement
présentera et commentera des documents
sur la forêt de Chaumont.

Nous rappelons que notre société est ouverte
à Chacun et que les amis ou conjoints des
membres sont cordialement invités.

Au Ski-Club

La section "Tourisme nouvellement créée propose aux membres et amis du Ski-Club un programme d'automne et d'hiver comprenant des randonnées préhivernales, des randonnées hivernales et deux concours internes.

Voici le programme d'automne:

Dimanche 2 octobre: La combe Grède-Chasseral-Villiers
17 km en 6 heures de marche.

Samedi 29 et dimanche 30 octobre:
Col de Jaman- Rochers de Naye- Les Moulins
25 km en 8 heures de marche.

Samedi 12 et dimanche 13 novembre:
Champ-du-Moulin - Cabane Perrenoud- Chambrelieu
30 km en 8 heures de marche.

Ces courses sont à la portée de toute personne raisonnablement entraînée. L'équipement doit bien entendu être adapté à la course effectuée.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à:

André EGGER, Rue Haute 2, 2013 Colombier
(chef de la section Tourisme)

Jean-Michel RICHARD, Bois-du-Pâquier 23, 2053 Cernier
(président du Ski-Club)

Membre, non-membre ?

La SIP compte plus de 250 membres cotisants, mais son journal est distribué en outre à plus 500 autres personnes, amis de Chaumont qui souhaitent suivre les événements du lieu.

Ces amis de notre montagne peuvent toutefois soutenir nos efforts par une contribution volontaire au moyen du bulletin de versement annexé (à utiliser avant fin décembre 1988).

Si vous êtes dans ce cas, sachez que votre contribution ne vous engage pas pour l'avenir. D'autre part, quelle que soit votre décision, notre journal continuera de vous parvenir.

Par contre, si vous souhaitez devenir membre cotisant, voyez ci-dessous:

BULLETIN D'ADHESION A LA SIP

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Signature: _____

(à envoyer à: SIP, case postale 16, 2067 Chaumont)

Au comité de la SIP.

Suite à des démissions pendant les années 87 et 88, il y aura lieu de nommer quelques nouveaux membres au comité de la SIP lors de l'assemblée générale du 7 octobre 1988.

Les diverses tâches que doit remplir le comité ne peuvent plus reposer sur quelques épaules seulement.

Nous espérons vivement trouver des bonnes volontés prêtes à accomplir petites et grandes besognes au sein de notre société (secrétariat, pistes de ski, rédaction du Chaumonier, procès-verbaux, etc). Rappelons que l'assemblée nomme le président et les membres du comité. Le comité se répartit ensuite les postes au gré des possibilités de chacun de ses membres.

On demande

pour prise de fonction immédiate, la collaboration
-d'un caissier ou d'une caissière, pour le comité du Ski-Club.
-d'un rédacteur ou d'une rédactrice, pour "Le Chaumonier".

Brèves nouvelles

- C'est avec beaucoup de regrets que de nombreux parents et amis ont rendu les derniers hommages à Eric Schertenleib, décédé d'une cruelle maladie. Cet ami de Chaumont fut membre fondateur du Ski-Club et du Choeur Mixte, ancien commandant des Sapeurs-Pompiers, ancien membre du comité de la SIP.
Encore toute notre sympathie à sa famille et à ses amis.
- Le Ski-Club tiendra son assemblée générale le mercredi 19 octobre à 20h. à l'Auberge du Vieux-Bois.
Le premier concours interne et la fête de Noël auront lieu le samedi 3 décembre.
- Une nouvelle chaumonnaïère est née: Daniela, fille de Raymond et Ursula GYGER. Tous nos vœux à toute la famille.
- Le Noël du Choeur Mixte et de l'école de Chaumont aura lieu le dimanche 18 décembre à 15h. à la Chapelle de Chaumont.
- Giuseppe Moscato, connu au large sous le pseudonyme de "Pépi", a repris l'Auberge du Vieux-Bois à fin août. Routinier de la profession, "Pépi" permettra certainement de goûter à diverses spécialités à tous ceux qui se rendront chez lui.